



APEL SACRE-CŒUR

ORGANISE LE 2^e VIDE-GRENIER LE 18 MAI 2008

A L'ECOLE DU SACRE-CŒUR DE THONON

Bulletin d'inscription à renvoyer impérativement **avant le 10 MAI 2008** à, APEL SACRE CŒUR, 1 place de crête, 74200 THONON LES BAINS où dans la boîte aux lettres APEL au secrétariat de l'école. Renseignement au 06.23.79.17.15 .

La validité de l'inscription nécessite l'envoi des pièces suivantes:

Photocopie de la carte d'identité

Droit d'inscription de -12 € pour un emplacement de trois mètres linéaire
 -~~13 € 50 pour un emplacement de trois mètres linéaire semi-couvert~~
 -~~15 € pour un emplacement de trois mètres linéaire couvert~~

A noter la possibilité de réserver plusieurs emplacements contigus.



✂-----Coupon réponse et pièces jointe-----

Nom :Prénom :

Adresse :

tél. :E-mail :

Nombre d'emplacement : àeuros

Pièces jointes :

- Photocopie carte d'identité
- Règlement de € à l'ordre de **APEL SACRE CŒUR**

Le participant reconnaît avoir lu le règlement et en accepte les termes.



REGLEMENT :

- Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription.
- Au vu du grand nombre de demandes, les emplacements ne pourront pas être modifiés.
- L'ouverture des portes aura lieu de 6h à 8h, aucune installation ne sera possible en dehors de ce créneau.
- Les véhicules devront quitter l'emplacement du vide greniers dès la décharge des marchandises.
- L'Apel du Sacré –Cœur se réserve le droit de modifier ce règlement dans l'intérêt et la sécurité de tous.
- Seuls les membres de l'Apel su Sacré-Cœur sont habilités en cas de litiges.
- Aucune vente de nourriture ou de boisson ne sera autorisée.
- Il est ici précisé que l'Apel du Sacré-Cœur proposera à la vente, durant toute la durée du vide greniers, des sandwiches, boissons etc...et que les participants pourront stationner dans l'enceinte de l'école, dans un endroit qui leur sera réservé.